MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INTÉRIEUR RECRUTE des contrôleurs TECHNIQUES

MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE

- Gestionnaire logistique des moyens opérationnels
- Chef d'atelier
- Adjoint au chef de magasin
- Responsable logistique
- Gestionnaire d'application logistique

Inscriptions au concours jusqu'au 2 mars 2021

Inscriptions et modalités sur
www.interieur.gouv.fr

Rejoignez l'Intérieur, devenez contrôleur technique !

Filière-métiers logistique

Les contrôleurs techniques de la filière-métiers logistique assurent et gèrent le suivi des marchandises et matériels nécessaires aux fonctionnement des préfectures et des forces de sécurité.

Dans leurs missions, ils devront :

- La réceptionner et transférer les marchandises : préparation des documents nécessaires à la réception dont les supports de charge, les matériels de manutention, etc.
- La préparation et l'expédition des marchandises : l'inventaire, les emballages, les méthodes de prélèvement, etc.
- L'organisation des flux entrants et sortants : réserves, matériels de transport, tournées, tableaux de bord logistiques, etc.
- Du suivi et de l'optimisation du stockage : organisation, affectation des emplacements, indicateurs de gestion des stocks, gestion des supports de charge et emballages consignés, etc.
- La conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté catégorie 1, 3 et 5

Pourquoi travailler au ministère de l'intérieur ?

Les contrôleurs ont la possibilité de passer aux échelons et aux grades supérieurs selon plusieurs modalités (ancienneté, reconnaissance de la valeur professionnelle, réussite d'examens professionnels) et disposer de responsabilités accrues ainsi que d'une rémunération supérieure.

Au terme de 4 années de services publics, il leur est également possible de passer les concours internes de la fonction publique, dont celui d'ingénieur technique (catégorie A).

Pour cela, le ministère de l'intérieur met à la disposition des agents des préparations aux concours internes pour les accompagner dans leur mobilité.

Quelles sont les conditions pour s'inscrire au concours ?

Pour candidater au concours de contrôleur techniques, les candidats doivent être français ou ressortissant de l'Union européenne et titulaire du bac ou d'un diplôme classé équivalent (niveau IV). Aucune condition d'âge n'est requise.

Comment s'inscrire au concours ?

Inscrivez-vous sur le site internet du ministère de l'intérieur avant le 2 mars 2021 !

Une question ? Contactez drh-sdrf-concours@interieur.gouv.fr